

Aux parents d'élèves

Les enseignants du LGT LE CORBUSIER, soutenus par les représentants des parents d'élèves élus au CA, sont en désaccord avec la réforme des lycées entrée en vigueur en classes de seconde cette année, et la poursuite de son application dans le cycle terminal (en 1^{ère} à la rentrée prochaine et en Terminale à la rentrée 2012-2013)

Elle est inspirée par le souci exclusif de réduire les dépenses en matière d'éducation ; elle renonce à un enseignement ambitieux et exigeant pour tous ; elle ne répond pas aux attentes des familles et aux besoins des élèves ; et enfin elle ne fournit pas les conditions de la réussite scolaire de tous les élèves et les moyens de remédier à leurs difficultés ou à leurs échecs. Elle n'est même plus en mesure **d'assurer par des personnels compétents et formés les remplacements de moyenne et longue durée des professeurs absents**

Cette réforme se traduit par l'augmentation sensible des effectifs dans les classes, une baisse conséquente des horaires des élèves dans toutes les séries, de la seconde à la terminale, par la diminution des enseignements en petits groupes, par la liberté illusoire donnée aux établissements de répartir comme ils l'entendent environ 1/3 de l'horaire des élèves prévu pour la constitution d'enseignements à effectifs réduits, **avec pour conséquence des enseignements qui ne sont plus les mêmes d'un établissement à un autre .**

Ainsi :

1) En seconde depuis la rentrée 2010 : des prévisions d'effectifs pléthoriques

- a) Suppression de **l'aide individualisée en mathématiques et en français** qui consistait dans **une heure** de soutien pour environ sept élèves en difficulté scolaire, et suppression **des modules (une demi heure** d'enseignement en petits groupes destinés à répondre plus étroitement aux besoins des élèves) en particulier **en histoire géographie**. Les sciences expérimentales perdent chacune **une demi-heure**.
- b) L'accompagnement personnalisé(AP) est une formule vide de sens car les moyens ne sont pas donnés pour reconstituer des petits groupes. **Il est tout sauf personnalisé**. Notre établissement a fait le choix d'affecter les heures prévues pour l'AP aux enseignements de base pour compenser les amputations horaires. Notons que si cette année l'AP a pu faire l'objet d'un dédoublement, ce ne sera plus le cas pour la rentrée prochaine.
- c) Les enseignements d'exploration(EE) ne satisfont pas toujours les vœux formulés par les parents. Par ailleurs, leur horaire est insuffisant et la plupart d'entre eux, comme l'exigerait la nature même de ces enseignements, ne peuvent être dédoublés Des arbitrages douloureux doivent être effectués entre les EE
- d) Enfin, le volant de 10h réservé à la mise en place des groupes à effectifs réduits n'est plus cadré nationalement comme cela était le cas avant la réforme. Les établissements peuvent répartir à présent à leur guise ces heures. Cette gestion locale met en concurrence les disciplines mais aussi entre les lycées. L'usage de ces heures varie d'un établissement à un autre, et contient les risques d'une grave désorganisation des lycées. On ne fait plus la même chose dans les établissements. C'est pourquoi c'est une atteinte sérieuse portée à l'éducation fondée sur **les valeurs d'égalité**.

2) En première dite générale à partir de la rentrée 2011, marquée par l'instauration du tronc commun

- a) **une baisse sensible des enseignements scientifiques** : moins de mathématiques, moins de sciences expérimentales dans toutes les séries, et en particulier en série S (la série S perd 1h en mathématiques et en SVT, 1h30 en physique-chimie)
- b) **mise en cause du caractère spécifique de la ES** : suppression de **tous** les enseignements de spécialité en 1ère ES, y compris celui de SES (**deux heures en moins**) et diminution **de 45 mn** de cours en sciences. Notons un nouveau programme de SES très exigeant et mal adapté.
- c) **La série L, privée d'enseignement de mathématiques, (deux heures en moins)** est appauvrie et fragilisée : la création d'une option mathématique serait nécessaire.
- d) Aucune ambition au plan national pour les langues qui demeurent un parent pauvre de l'enseignement au lycée.
- e) La mise en place du **tronc commun vise essentiellement** la réduction du nombre de groupes et ne permettra pas des orientations passerelles. Pour la réussite même d'un plus grand nombre d'élèves, les enseignants restent attachés à un enseignement typé par les séries et les filières. Les séries risquent de disparaître à court terme.
Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : pour le seul niveau de 1^{ère} et le même nombre de classes, la dotation, en raison de l'application du tronc commun, passe de 364h cette année à 307,5h à la rentrée prochaine
- f) **les classes ne peuvent avoir les dotations prévues** comprenant l'horaire élève et la dotation flottante conçue pour les travaux en petits groupes de 7 heures pour les ES et les L, et de 9h pour les S en raison de la baisse de la dotation horaire.
- g) L'AP ne pourra donner lieu à la constitution de petits groupes de travail et se fera en classe entière.
- h) des TPE menacés : au lieu des deux heures, les élèves n'auront plus qu'une heure hebdomadaire

3) En Terminale à partir de la rentrée 2012

- a) En série S
 - Un passage brutal de la 1^{ère} à la terminale dans les enseignements scientifiques
 - L'inacceptable disparition de l'enseignement de l'histoire géographie, réduit à une discipline purement facultative
- b) En série ES
 - Une heure de moins en SES
 - Moins de choix dans les enseignements de spécialité et un horaire plus faible (-1/2 h)
- c) En série L
 - L'horaire de littérature française passe de 4h à 2h (moins deux heures)
 - Introduction d'un enseignement de droit...quel programme ?

Enfin l'AP posera en terminale des difficultés analogues à celles posées en 1^{ère} et Tale

C'est pourquoi, si on ajoute à cela la **fermeture arbitraire et injuste du BTS comptabilité gestion** au lycée, tous les élus enseignants et tous les élus représentant les parents d'élève au Conseil d'administration, après s'en être expliqué au chef d'établissement, ont refusé de siéger le 11 Février 2011 pour manifester leur désaccord avec les conséquences graves induites par des restrictions budgétaires sans précédent.

Ils souhaitent donc :

- a) L'abandon de la poursuite de la réforme dans le cycle terminal et l'obtention d'un moratoire pour réfléchir sur une autre réforme répondant à l'intérêt général des élèves.
- b) La remise à plat de la classe de seconde dans la perspective d'un enseignement exigeant, et de la **prise en compte réelle des difficultés des élèves**

Les élus enseignants